
COMPTE-RENDU REUNION DU BUREAU DU 11 DECEMBRE 2023

PRESENCES

Présents : Jean-Pierre Gilles (Président) en visio
 Hervé Saint-Pol (Secrétaire)
 Jean-Claude Fauch (Trésorier)
 Henri Mayol (trésorier adjoint)
 Alain Fitoussi (salarié) invité
 Jean-Loup Albert (membre) en visio
 Séverine Amillard (membre)

ASSEMBLEE GENERALE DE LA LIGUE

Rien de trop particulier à signaler. Les comptes de la ligue sont au vert. Leur objectif est de rajouter plus d'équipes dans les petites divisions régionales du championnat par équipe pour avoir une structure plus pyramidale.

FINANCES

Pas de dépenses particulières à noter. Nous sommes dans les clous par rapport au budget prévisionnel même si l'on enregistre une baisse de 1000€ sur la prise de licence.

Nous souhaitons vendre tous nos comptes à la Banque Populaire. Pour cela, Jean-Pierre GILLES souhaite faire une procuration car il est difficile pour lui de se rendre sur Albi pour faire ceci. Il est nécessaire de quitter définitivement la Banque Populaire pour éviter de payer des frais de tenue de compte inutiles.

LICENCES

On enregistre donc une petite baisse, en particulier sur les licences loisirs (-39 à la même date). Albi, le PSPPC et Gaillac sont en baisse tandis que Gaillac est en hausse. La baisse sur le total est de 5% par rapport à l'an dernier.

SUBVENTIONS DE LA CONFERENCE DES FINANCEURS

Albi, et pour cette année le PSPPC vont faire le dossier de leur côté.

Labruguière voudrait faire une demande mais ils n'ont pas d'éducateurs disponibles pour animer un créneau ping santé.

L'idée est donc de reproduire peu ou prou le même dossier que l'an dernier.

Le club de Gaillac marchant très bien sur le ping santé, ils recevront l'éventuel surplus non distribué de la subvention.

A l'avenir, nous pourrions faire entrer le club de Castres dans la subvention car ils font des actions avec France Parkinson. Nous demanderons au club de voir s'ils ne peuvent pas envoyer quelqu'un en formation dans ce sens.

PLANNING DES AUTRES DEMANDES DE SUBVENTIONS

- Conseil départemental du Tarn : la demande arrivera en Janvier. Nous allons reproposez 12000€ pour correspondre à ce que l'on a touché l'an dernier
- ANS : La demande arrivera plus tard dans la saison.
- FDVA : Nous nous demandons si nous pouvons soumettre notre demande. Nous en avons pas fait jusque là
- Convention ligue/CD : Il nous faut la faire. Jean-Loup ALBERT doit contacter la ligue.

DEMANDE DE LOTS AU CONSEIL DEPARTEMENTAL

Alain FITOUSSI est entré en contact avec le responsable des dotations au conseil départemental, Arnaud ALBAREDE.

Il lui avait demandé des goodies pour nos diverses manifestations, mais c'est plus compliqué qu'il n'y paraît. L'idée étant plutôt de faire une entente avec le comité. Ils contactent leurs fournisseurs et nous proposent ensuite un devis, à priori avantageux.

RETOUR SUR LES EVENEMENTS ORGANISES PAR LE COMITE

D'abord en ce qui concerne le critérium individuel, Dominique ESCUDIER nous a fait remonter que certains clubs organisateurs ne fournissaient pas d'aide au JA. On propose ainsi de diviser l'aide au club de la manifestation par 2 si cela était avéré par un officiel du comité.

Pour le championnat, Jean-Loup ALBERT nous a montré son fichier de vérification des litiges. Aucun club ne s'est trompé sur la règle de la cascade. Juste des forfaits à signaler. Son projet de poules pour la 2^{ème} phase a été validé.

Enfin pour le défi's ping, le nombre de participants est correct même si en baisse par rapport à l'an dernier. Il faudra penser à rappeler aux clubs organisateurs le cahier des charges particulier de cette événement (2 chaises et 2 stylos par aire de jeu).

TOUR DE N2 A GAILLAC

Le comité demande de son côté 40 médailles.

Les coupes seront fournies par le conseil Départemental ou bien par le club de Gaillac.

La ligue fournira les polos pour les arbitres.

Les adjoints au JA ont été trouvés.

FORMATION AR ET JA

Le tarif pour la formation JA1 est à 70€. En faisant le tour des clubs, on aurait une vingtaine de candidats sur ces formations.

GRAND PRIX DU CONSEIL DEPARTEMENTAL DU TARN

Les juges arbitres seront messieurs Hervé SAINT-POL et Jean-Loup ALBERT.

Le tournoi sera bloqué à 108 participants et non 96.

Le classement pris en compte sera celui de Juin 2024 et non Janvier 2024 pour mieux coller à la réalité du moment et éviter le plus possible que des joueurs atteignent les finales des deux tableaux auxquels ils sont engagés.

Les tarifs ont été décidés comme suit : 8€ pour les licenciés tarnais de catégorie -15 et plus jeunes. 15€ pour tous les autres.

Il faut revoir la dotation globale en dotant financièrement certains demi-finalistes, pour éviter d'avoir trop de lots à trouver. Il faudra dans ce cas diminuer légèrement celle des vainqueurs de tableaux pour ne pas faire grimper la dotation globale. Hervé et Jean-Loup se penchent sur cette question.

ACHAT DE RECOMPENSES

GPCDT : pas de récompense.

Titres par équipe : 4 coupes pour les vainqueurs de D1, D2, D3 et D4 de la 2^{ème} phase.

Critérium individuel : 48 médailles (4 catégories jeunes x 4 tours x (Or + Argent + bronze))

Titres départementaux : Donner une coupe plutôt qu'une médaille d'or aux vainqueurs des tableaux individuels, soit 10 coupes. Cela représente un budget supplémentaire de 60 € environ.

Les demi-finalistes de double ne seront plus récompensés. Il faudra penser à l'annoncer au début de la compétition pour éviter la mauvaise surprise.

LE GROUPE ELITE

Un entraînement par semaine à Labastide de Lévis avec 3 jeunes et un autre entraînement à Saint-Paul avec 3 jeunes aussi.

Les résultats des jeunes suivis sont corrects.

A noter que Nohlan BERTHIER et Paul VOISIN font également partis du groupe de détection Occitanie.

FORMATION ENTRAINEUR

5 participants à l'Initiateur de Club. La communication pour l'échelon suivant, l'animateur fédéral, va débiter.

RENOUVELLEMENT DU BUREAU

Même si ça n'est pas simple, il faut aller voir dans les clubs, qui voudraient s'impliquer.

Nous souhaitons avancer cette année le colloque des clubs au vendredi 01 Mars pour pouvoir leur en parler suffisamment tôt et faire un appel à candidature.

MISE A DISPOSITION D'ALAIN A CARMAUX

Alain FITOUSSI doit prévenir au moins 1 mois à l'avance les mercredis où il intervient pour que son remplaçant puisse s'organiser.

PROCHAINE REUNION

Ce sera un comité directeur. Il aura lieu au CDOS à Albi le lundi 05 Février à 20h30.

Le secrétaire
Hervé SAINT-POL